

# Pour Bagneux

AVRIL 2010

Journal de **Patrick ALEXANIAN**,

Conseiller général des Hauts-de-Seine, Canton de Bagneux



## CARTE AMETHYSTE

**Marie-Hélène Amiable, Députée-Maire  
et Patrick Alexanian, Conseiller général,  
s'adressent à vous**



« *Madame, Monsieur,*

*Nous avons tenu à vous écrire aujourd'hui concernant la carte « Améthyste », carte qui permet aux personnes âgées sous condition de ressources de bénéficier de la gratuité des transports sur l'ensemble du réseau. De nombreux Balnéolais et Balnéolaises nous ont alertés sur leurs récentes difficultés pour obtenir cette carte.*

*Le 23 octobre dernier, la majorité des élus du Conseil général des Hauts-de-Seine a approuvé le rapport relatif aux modifications du règlement départemental d'aide sociale.*

*Aujourd'hui, nous réaffirmons notre incompréhension face à certaines dispositions prises dernièrement. Les critères d'obtention de cette carte ont été durcis, notamment les conditions de ressources, conduisant des personnes qui la possédaient, jusqu'alors, à ne plus y avoir droit. De plus, une somme de 168 € en cas de perte, de vol et même de non-réception de leur carte est désormais demandée aux titulaires de la carte Améthyste.*

*Le groupe communiste et citoyen fut le seul à se prononcer contre ces modifications.*

*Face à cette injustice, nous demandons de modifier le règlement départemental d'aide sociale au plus vite pour ne pas pénaliser ces personnes.*

*Cette carte qui permet d'effectuer les déplacements nécessaires pour les soins, les courses, des activités, aide à combattre l'isolement. Elle est un acquis social pour une partie de la population qui voit ses conditions de vie se dégrader chaque jour.*

*C'est pour cela que nous demandons que les critères d'attribution soient assouplis. La carte Améthyste doit par exemple pouvoir être accordée aux personnes dès 60 ans, comme cela est fait dans les autres départements d'Ile-de-France, et non 65 ans aujourd'hui. C'est l'objet de la question écrite soumise à Patrick Devedjian, Président du Conseil général.*

*Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des suites données à nos revendications. Nous sommes également à votre disposition pour examiner toute demande d'interventions. Vous pouvez compter sur notre détermination à défendre la justice sociale dans notre Département.*

*Nous vous prions de bien vouloir agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de nos salutations distinguées. »*

**Marie-Hélène Amiable**  
Maire de Bagneux  
Députée des Hauts-de-Seine

**Patrick Alexanian**  
Conseiller général des  
Hauts-de-Seine

## Question écrite de Monsieur Patrick Alexanian à Monsieur le Président du Conseil Général



**Monsieur le Président,**

Des organisations de retraités, ainsi que de nombreuses personnes à la retraite dans les Hauts-de-Seine m'a interpellé sur les nouvelles conditions d'obtention et de renouvellement de la carte Améthyste dans notre Département.

Le 23 octobre dernier, la majorité des élus départementaux a approuvé le rapport 09.202 relatif à l'actualisation du règlement départemental d'aide sociale. Avec mes collègues du groupe communiste et citoyen nous avons été les seuls à nous prononcer contre ces modifications injustes.

Avec ce rapport, les critères d'obtention de cette carte ont été durcis, notamment les conditions de ressource, conduisant des personnes qui la possédaient jusqu'alors, à ne plus y avoir droit.

De plus, une somme de 168 € en cas de perte, de vol et même de non-réception de leur carte est désormais demandée aux titulaires de la carte Améthyste. Une somme complètement disproportionnée au regard des revenus des personnes pouvant être titulaires de cette carte.

Face à cette injustice, je vous demande de modifier le règlement départemental d'aide sociale en assouplissant notamment les critères d'attribution. Permettre à plus de personnes âgées de bénéficier de cette carte en assouplissant les niveaux de ressource demandés ainsi qu'en abaissant l'âge d'accès à la carte améthyste à 60 ans, comme cela est fait dans d'autres départements, seraient des mesures sociales appréciées et nécessaires.

La carte « Améthyste » permet aux personnes âgées, ayant peu de ressources, de bénéficier de la gratuité des transports sur l'ensemble du réseau RATP et SNCF en Ile-de-France. Cette carte aide à combattre l'isolement.

C'est pourquoi, je vous demande, Monsieur le Président, quelles mesures allez-vous mettre en œuvre pour aider ces personnes.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

## Un mot sur le débat des retraites



Patrick Alexanian lors d'un repas organisé pour les retraités de la ville

On ne parle que de cela. Réduction des pensions, allongement de la durée du travail ou encore augmentation des cotisations seraient les seuls moyens pour améliorer la situation des retraités. Certes, il faut trouver de l'argent, cela est une évidence mais d'autres possibilités que ces trois fausses solutions existent.

Lors de la crise financière, notre gouvernement a trouvé en une semaine 360 Milliards d'euros pour « sauver » les banques. Aujourd'hui que les profits des banques sont redevenus fabuleux, qui parle de remboursement ?

Si on a été capable en un tour de main de trouver tout cet argent pour les banques, pourquoi ne pourrait-on pas le faire pour ce qui est une cause et responsabilité nationale : celle d'assurer à ceux qui ont consacré leur vie à construire notre pays le temps et les moyens de vivre une retraite digne de ce nom.

Quand la plupart d'entre vous étaient encore en activité les employeurs cotisaient beaucoup plus pour les retraités ! C'est durant toutes ces dernières années que leur part a considérablement été réduite. C'est non seulement la cause des difficultés que nous connaissons, mais c'est aussi la raison de ces profits de plus en plus gigantesques qui ne servent en rien à la société.

C'est une autre logique qu'il faut mettre en œuvre. Une réforme du financement des retraites est nécessaire. Mais elle doit améliorer les choses et non pénaliser encore plus les salariés et les retraités. On doit mettre à contribution les revenus financiers des entreprises et des banques. C'est nécessaire, juste et efficace.

Seule une véritable volonté politique qui ose lever le tabou de la répartition des richesses peut pérenniser notre système de retraite.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter mon blog :

<http://patrickalexanian.typepad.fr/>

Pour être informés des actualités et dossiers du département, retournez-nous le coupon ci-dessous à l'adresse suivante :

**M. Patrick Alexanian - Mairie de Bagneux - 57 avenue Henri Ravera - 92220 Bagneux**

**Tél. : 01 42 31 68 48 - mail : patrick.alexanian@mairie-bagneux.fr**

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Mail : .....  
Tel : .....  
Sujet d'intérêt : .....